



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : direction.generale@saintfelixdekingsey.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY**

AVIS PUBLIC

La Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Avis public est donné aux citoyennes et citoyens, à toute personne intéressée

Objet : Dépôt du premier projet de résolution pour un PPCMOI (Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble)

Avis est donné que :

1- Le conseil municipal a déposé et adopté un premier projet de résolution le 11 novembre 2025 qui, s'il est adopté, autoriserait un PPCMOI visant la construction d'un bâtiment agricole (type « dôme permanent ») sur le lot 5 739 558, en zone AP1 (agricole de protection), à usage de haras / centre d'entraînement équin (usage A3).

2- Le projet prévoit des dérogations aux règlements municipaux en vigueur notamment quant à la superficie d'occupation au sol et aux marges de recul.

3- Une assemblée publique de consultation sera tenue le 01 décembre à 19h30 , à la salle du conseil au 6115-A rue Principale.

4- Lors de cette assemblée, toute personne intéressée pourra s'exprimer sur ce projet. Le maire ou la personne désignée présentera le projet et expliquera ses dispositions.

5- Le projet de résolution peut comporter des dispositions pour lesquelles il est possible de demander la tenue d'un référendum. Le droit de demander un référendum sera expliqué lors de l'assemblée, selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

6- Le projet du PPMOI et de la résolution adoptée peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 1205 rue de l'église, du lundi au jeudi pendant les heures d'ouvertures.

La présente publication fait foi d'avis aux personnes intéressées.

Fait à Saint-Felix-de-Kingsey le 12 novembre 2025

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Alexandre Côté, directeur général / greffier-trésorier, exerçant au 1205, rue de l'Église à Saint-Félix-de-Kingsey, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le dépôt des états financiers 2022 AUX endroits prévus à cette fin le 12 novembre 2025, conformément à la Loi et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat de publication le 11 novembre 2025 à 11h41

Alexandre Côté
Directeur général, Greffier Trésorier